



SERVICE SANTE ETUDIANTE (SSE)

Année universitaire 2025/2026

VACCINATIONS des étudiants en santé : **OBLIGATIONS VACCINALES et RECOMMANDATIONS**

➤ OBLIGATIONS et FORTES RECOMMANDATIONS :

- **Vaccination contre l'Hépatite B avec sérologie HB**
- **Vaccination contre les 3 maladies Diphtérie-Tétanos-Polio**
- **Intradermoréaction IDR de référence récente**

Comment les réaliser ? :

- **Obligation de la vaccination contre l'Hépatite B avec sérologie HB :**
La preuve de l'immunisation par un **contrôle sérologique** est exigée (dosage à réaliser : **anticorps antiHBS et antiHBC**).
Un **schéma vaccinal COMPLET** aura été réalisé antérieurement, et un intervalle d'au moins 1 mois est demandé entre la dernière injection, celle clôturant le schéma vaccinal, et le contrôle sérologique.
Quel schéma vaccinal ? : le schéma classique à **trois doses à 0, 1 et 6 mois**. Un intervalle **d'au moins 5 mois** devra être respecté entre la deuxième injection et la troisième injection de rappel.
- **Obligation de la vaccination contre les 3 maladies Diphtérie-Tétanos-Polio :** le schéma vaccinal impose des vaccinations dès la petite enfance avec des rappels **jusqu'à l'âge de 11-13 ans**, puis aux **âges fixes de 25 ans, 45 ans...** ; pour les anciens schémas, il sera demandé d'effectuer un "rattrapage", afin de « coller » au nouveau schéma qui impose des rappels à âges fixes.
En cas de carnet de santé perdu ou de statut vaccinal inconnu, il est recommandé de réaliser le schéma à trois doses à 0, 2 et 8-12 mois [un certificat provisoire pourra être délivré après la primo-vaccination (=les deux 1ères doses) notant que l'étudiant n'est pas à jour mais est autorisé à aller en stage sous réserve d'effectuer la dose de rappel (qui respectera un intervalle d'au moins 6 mois après la 2^{ème} dose, sans dépasser 10 mois après la 2^{ème} dose).
- **Intradermoréaction IDR de référence récente** à 5 unités de tuberculine liquide (lecture à 72 heures et résultat en millimètres) : ce test est **fortement recommandé**. Ce test est utile en cas de contage ultérieur et de détection d'ITL.

➤ VACCINATIONS RECOMMANDEES :

- COQUELUCHE
- COVID 19
- GRIPPE
- ROUGEOLE-OREILLONS-RUBEOLE
- VARICELLE

➤ REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales avril 2025 selon l'avis de la Haute Autorité de Santé et publié par le Ministère de la santé